



# Usage de substances au travail et industrie de la construction

## Sommaire

- Dans l'industrie de la construction, environ 3 travailleurs et gestionnaires sur 10 (33 %) dans des postes critiques sur le plan de la sécurité<sup>1</sup> et 2 travailleurs et gestionnaires sur 10 (18 %) dans des postes non critiques sur le plan de la sécurité<sup>2</sup> ont dit avoir consommé de l'alcool ou d'autres substances deux heures avant ou pendant le travail ou avoir travaillé avec la gueule de bois, en état d'ébriété<sup>3</sup> ou sous l'influence.
- Environ 1 travailleur et gestionnaire sur 5 dans l'industrie de la construction pensent qu'il est généralement acceptable dans la culture de leur organisation de consommer de l'alcool (22 %) ou du cannabis (18 %) avant ou pendant le travail.
- Près de 4 gestionnaires sur 10 (39 %) dans l'industrie de la construction ne pensent pas avoir reçu la formation nécessaire pour intervenir lorsqu'un travailleur semble avoir les facultés affaiblies.
- Pour abaisser les risques liés à l'usage de substances en milieu de travail, il est essentiel que les gestionnaires de l'industrie de la construction offrent régulièrement des formations, atténuent la stigmatisation, transforment la culture de leur organisation, révisent leurs politiques et proposent des formations et des services d'aide appropriés.
- Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS) peut fournir aux employeurs et à d'autres partenaires des ressources, des conseils, des formations et des services personnalisés pour les aider à gérer les risques liés à l'usage de substances en milieu de travail et à mettre en place des mesures de protection.

## L'enjeu

Le présent résumé fait partie d'une série sur le milieu de travail qui fournit un contexte, des données et des pistes d'amélioration de la santé liée à l'usage de substances aux employeurs et à d'autres partenaires (syndicats, associations, professionnels de la santé, etc.) dans l'industrie de la construction.

<sup>1</sup> Les postes critiques sur le plan de la sécurité sont ceux qui comportent un risque physique potentiel pour soi-même, ses collègues, le grand public ou l'environnement (p. ex. opérateurs de machinerie lourde, médecins).

<sup>2</sup> Les postes non critiques sur le plan de la sécurité sont ceux qui comportent un risque physique faible ou nul pour soi-même, ses collègues, le grand public ou l'environnement (p. ex. personnel de bureau, employés de commerce de détail, concepteurs de sites Web).

<sup>3</sup> À noter que le sondage utilisait le terme « ivre », qui est plus facilement compris par un grand nombre de participants.



Le lieu de travail, le type d'emploi et la culture de l'organisation peuvent avoir de grandes répercussions sur le bien-être, notamment sur l'usage d'alcool ou de drogue (c.-à-d. usage de substances). Les facteurs de risque et de protection au travail qui influent sur la santé liée à l'usage de substances<sup>4</sup> concernent tous les travailleurs, peu importe leur secteur; à noter toutefois que ces facteurs varient souvent d'un secteur à l'autre (Frone, 2006; Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, 2022).

Pour les personnes occupant des postes critiques sur le plan de la sécurité, le risque de consommer des substances pourrait être plus élevé en raison de facteurs comme la gestion du stress, le refus de demander de l'aide, les quarts de travail ou la gestion de la douleur ou des blessures (Forum canadien sur l'apprentissage, 2023; Santé publique Ontario, 2022).

Au Canada, la perte de productivité attribuable aux blessures, aux absences et aux invalidités découlant de l'usage de substances a coûté 22,4 milliards de dollars en 2020 aux employeurs, aux entrepreneurs, aux syndicats et à d'autres partenaires (Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada, 2024).

**Il est essentiel de comprendre le contexte entourant l'usage de substances chez les travailleurs, les gestionnaires et les secteurs pour renforcer les facteurs de protection et améliorer la santé et la sécurité des travailleurs.**

## L'étude

Nous avons mené une étude nationale (sondage, groupes de discussion et entrevues) auprès de travailleurs et de gestionnaires de divers secteurs, notamment les ressources naturelles, la construction, l'éducation, les soins de santé, l'hébergement et la restauration, la vente au détail, les loisirs et le divertissement, les services juridiques et les agences gouvernementales.

En tout, nous avons sondé 1 120 personnes de cinq régions canadiennes, à savoir les provinces atlantiques (7 %), le Québec (30 %), l'Ontario (34 %), les Prairies (16 %) et la Colombie-Britannique, à laquelle ont été inclus le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest en raison du faible nombre de participants (13 %).



Nous avons aussi organisé des groupes de discussion avec 130 travailleurs des secteurs mentionnés précédemment et interviewé 16 personnes ayant un savoir expérientiel de l'usage de substances.

Dans l'industrie de la construction, nous avons sondé 203 travailleurs et 130 gestionnaires et avons mené des groupes de discussion avec 22 travailleurs et 22 gestionnaires. L'information et les idées ainsi acquises sont présentées ci-dessous.

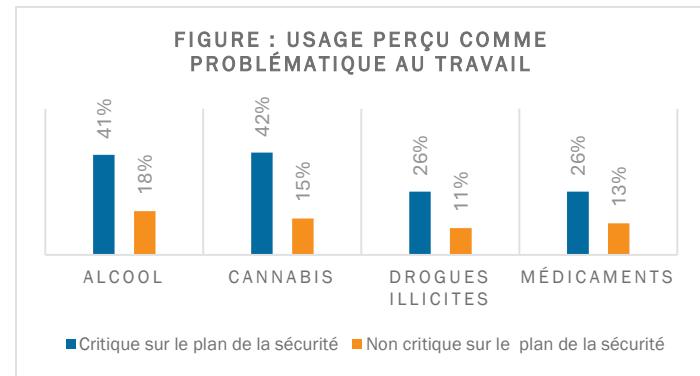
<sup>4</sup> Tout comme la santé mentale, l'usage de substances se produit sur un continuum, qui va de l'abstinence à l'usage bénéfique et l'usage à faible risque, jusqu'au trouble lié à l'usage de substances (Association communautaire d'entraide par les pairs contre les addictions, sans date).



## Grands constats

### Ampleur de l'usage de substances

Dans l'industrie de la construction, environ 3 travailleurs et gestionnaires sur 10 (33 %) dans des postes critiques sur le plan de la sécurité et 2 travailleurs et gestionnaires sur 10 (18 %) dans des postes non critiques sur le plan de la sécurité ont dit avoir consommé de l'alcool ou d'autres substances deux heures avant ou pendant le travail ou avoir travaillé avec la gueule de bois, en état d'ébriété ou sous l'influence.



De plus, entre 11 % et 42 % des travailleurs de l'industrie de la construction pensent que l'usage de substances est un problème dans leur milieu de travail (voir la figure). Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer la prévention, la sensibilisation et le soutien offert en matière d'usage de substances au travail.

### Facteurs de risque et de protection

Plusieurs facteurs de risque et de protection en milieu de travail peuvent influer sur l'usage de substances des travailleurs et des gestionnaires. Une prise en compte adéquate de ces facteurs pourrait être bénéfique aux travailleurs et aux employeurs.

Voici quelques facteurs de risque et de protection souvent mentionnés par les participants de l'industrie de la construction :

1. **Culture organisationnelle** : Environ 1 participant sur 5 pensent qu'il est généralement acceptable dans la culture de leur organisation de consommer de l'alcool (22 %) ou du cannabis (18 %) avant ou pendant le travail.

« J'ai déjà eu des gestionnaires qui offraient de la drogue et de l'alcool à leur équipe, et il ne se passe jamais rien. » (Participant)

2. **Stigmatisation** : Environ 6 participants sur 10 (58 %) pensent qu'ils peuvent parler en toute sécurité et confidentialité à leurs supérieurs s'ils ont des problèmes d'usage d'alcool ou de drogue sans craindre la discrimination, la stigmatisation ou des mesures disciplinaires. Environ 5 participants sur 10 (55 %) ayant travaillé après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue ont déclaré le faire en essayant de cacher leur consommation.

3. **Douleur et stress** : Les participants aux groupes de discussion ont de l'empathie envers les personnes qui consomment pour faire face à l'anxiété et au stress de leur travail, ou pour gérer la douleur et des blessures. Certains consomment pour améliorer leur bien-être, alors que d'autres ont vu leur usage de substances devenir problématique en l'absence d'autres options ou soutiens vers qui se tourner.



---

« Je comprends pourquoi les gens ont parfois besoin de se soigner avec du cannabis ou de l'alcool. Plusieurs gars vivent avec des blessures, de la douleur chronique, et consommer leur permet de travailler. » (Participant)

---

4. **Culture de non-dénonciation :** Certains travailleurs de l'industrie de la construction ne rapportent pas l'usage potentiel de substances de leurs collègues parce qu'ils ne veulent pas que ceux-ci fassent l'objet de mesures disciplinaires ou perdent leur emploi ou parce qu'ils ne veulent pas être considérés comme des « rapporteurs ».

---

« Les gars de la construction sont solidaires. Ils ne dénonceront pas un ami, à moins que les choses aillent vraiment mal. » (Participant)

---

5. **Accent mis sur le stoïcisme :** Selon plusieurs participants aux groupes de discussion, on s'attend à ce que les hommes de l'industrie de la construction jouent « les durs », qu'ils « en reviennent » et qu'ils ne parlent pas de leurs problèmes. Pour ces participants, une telle situation amène les travailleurs à consommer et à souffrir en silence.

## Politiques et formation

- **Politiques :** Environ 7 gestionnaires sur 10 (72 %) ont accès à des politiques sur l'alcool et d'autres substances (nous n'avons pas été en mesure d'évaluer la qualité de ces politiques). Mentionnons toutefois que les travailleurs sont souvent soumis à plusieurs politiques, parfois contradictoires, provenant des syndicats, des associations, des organismes de réglementation et des employeurs.
- **Formation :** Près de 4 gestionnaires sur 10 (39 %) ne pensent pas avoir reçu la formation nécessaire pour intervenir lorsqu'un travailleur semble avoir les facultés affaiblies. Lorsque les participants avaient reçu une formation adéquate, il n'a pas été possible de déterminer si celle-ci les aidait à gérer les situations impliquant l'usage de substances.

## Implications et recommandations

Les travailleurs et les gestionnaires de l'industrie de la construction font face à toutes sortes de risques professionnels pouvant contribuer à l'usage de substances, mais **il est possible de renforcer les facteurs de protection et ainsi de réduire les risques.**

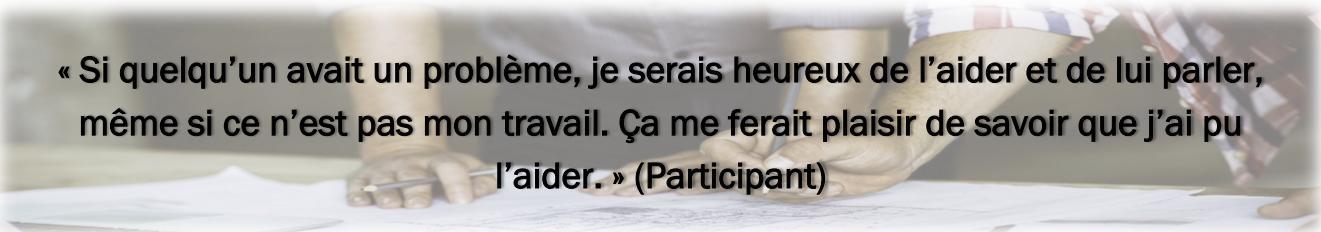
Plusieurs changements peuvent être apportés, notamment en ce qui concerne la stigmatisation, la culture organisationnelle, la gestion des blessures et de la douleur, l'accent mis sur le stoïcisme et les politiques floues. Ce faisant, il sera possible d'améliorer le bien-être, la sécurité et la productivité des travailleurs.



## Quelques recommandations



1. Évaluer les besoins en santé liée à l'usage de substances dans votre milieu de travail.
2. Sensibiliser et former les travailleurs et les gestionnaires en utilisant de l'information objective sur l'usage de substances.
3. Mettre en place des politiques et des bonnes pratiques claires, complètes et adaptées aux besoins de votre organisation.
4. Identifier des personnes de confiance qui peuvent offrir de l'écoute et de l'entraide aux travailleurs.
5. Proposer des options sans substances lors des célébrations ou des activités sociales.
6. Offrir du soutien en gestion de la santé et du bien-être.
7. Proposer des ressources d'accompagnement accessibles, confidentielles et diversifiées.
  - Ressources sur l'usage de substances à consulter :  
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/dependance-aux-drogues/obtenez-aide-concernant-consommation-substances.html>



« Si quelqu'un avait un problème, je serais heureux de l'aider et de lui parler, même si ce n'est pas mon travail. Ça me ferait plaisir de savoir que j'ai pu l'aider. » (Participant)

## Soutien offert par le CCDUS

Votre organisation souhaite mettre en œuvre ces recommandations? Le CCDUS vous propose des formations, des ressources, des conseils et des services personnalisés sur la gestion des facteurs de risque et de protection en lien avec l'usage de substances en milieu de travail. Pour en savoir plus sur l'étude et sur les formations et ressources proposées, écrivez à [milieudetravail@ccsa.ca](mailto:milieudetravail@ccsa.ca).

## Bibliographie

Association communautaire d'entraide par les pairs contre les addictions. *Comprendre la santé en matière d'usage de substances : une question d'équité*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, sans date. <https://capsa.ca/wp-content/uploads/2022/10/CAPSA-Substance-Use-Health-FR.pdf>

Forum canadien sur l'apprentissage. *Comprendre la consommation de substances chez les apprentis des métiers spécialisés*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2023. [https://caf-fca.org/fr/research\\_reports/comprendre-la-consommation-de-substances-chez-les-apprentis-des-metiers-specialises/](https://caf-fca.org/fr/research_reports/comprendre-la-consommation-de-substances-chez-les-apprentis-des-metiers-specialises/)



Frone, M.R. « Prevalence and distribution of alcohol use and impairment in the workplace: A U.S. national survey », *Journal of Studies on Alcohol*, vol. 67, n° 1, 2006, p. 147–156.  
<https://doi.org/10.15288/jsa.2006.67.147>

Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada. *Outil en ligne de visualisation sur les coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada, outil en ligne*, v. 3.0.2, 2024. Consulté en mai 2024 sur le site :  
<https://cemusc.ca/consulter-les-donnees/>

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies. *Lieux de travail et drogues : réponses sanitaires et sociales*, 2022. [https://www.euda.europa.eu/publications-mini-guides/workplaces-and-drugs-health-and-social-responses\\_fr](https://www.euda.europa.eu/publications-mini-guides/workplaces-and-drugs-health-and-social-responses_fr)

Santé publique Ontario. *Rapport sur les décès attribuables à l'intoxication par opioïdes chez les Ontariens ayant travaillé dans l'industrie de la construction (communiqué)*, 2022. Consulté le 26 août 2024 :

<https://www.publichealthontario.ca/fr/about/news/2022/construction-workers-opioid-related-deaths>

**Citation proposée :** McIlwaine, S., S. Meister, B. Barker, L. Dassieu, S. Noorbakhsh, B. Panesar et D. Beirness. *Usage de substances au travail et industrie de la construction* (résumé de recherche), Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025.

## Au sujet du CCDUS

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en tirant parti des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.

ISBN 978-1-77871-231-9

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025